O.S.O.I

Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

APPELS A CONTRIBUTIONS 2011

Date de clôture de l'appel à contributions :
Vendredi 11 Mars 2011 – 17h00 (GMT + 4)

Adresse de retour de l'appel à projets :
federations.recherche@univ-reunion.fr

CONTACTS

Michel WATIN – Administrateur provisoire de la structure fédérative
michel.watin@univ-reunion.fr

Valère LEE-CHING-KEN – Délégué aux structures fédératives de recherche
federations.recherche@univ-reunion.fr
Tel : 0262 93 80 12 Fax : 0262 93 80 56

Sommaire

I. Contexte et Objectifs de l'appel à contributions - Année 2011 3

II. Critères pour l'élaboration des contributions présentées à la structure fédérative 4

III. Orientations retenues pour l'appel à contributions 2011 6

Orientations pour l'axe 1 : Territoires et Mobilités 6

Orientations pour l'axe 2 : Risques et développement 7

Orientations pour l'axe 3 : Pouvoirs et réseaux 9

Dossier de soumission 11

TITRE DU PROJET 11

RESUME DE LA PROPOSITION DE PROJET 11

ENSEIGNANTS – CHERCHEURS ENGAGES DANS LE PROJET 12

JEUNES CHERCHEURS ENGAGES DANS LE PROJET 13

ECHANCIER ET PLANNING DE REALISATION 13

PREVISION DE REALISATION 13

FINANCEMENT DU PROJET 14

DESCRIPTIF DETAILLÉ DU PROJET 15

BIBLIOGRAPHIE 16

Annexe : Programme général de l' O.S.O.I. 17

O.S.O.I

Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

I. Contexte et Objectifs de l'appel à contributions - Année 2011

L'objectif primordial de la structure fédérative OSOI est de développer la connaissance des territoires de la zone océan Indien grâce aux compétences des chercheurs en L-SHS auxquels elle s'adresse. Selon leur spécialité ou discipline, ils s'inscriront dans l'un des projets de cet appel à contributions.

Pour ce premier appel (année 2011), l'OSOI souhaite fédérer des équipes pluridisciplinaires ayant élaboré un projet correspondant aux trois axes et aires géographiques définis par dans le cadre de la structure fédérative de recherches (document joint).

L'accent est mis sur la formation d'équipes pluridisciplinaires et doit permettre d'explorer un thème sous ses différents aspects.

Afin de faciliter le montage de ces projets, on trouvera ci-après les thèmes et les orientations appartenant à chaque axe, suivis de mots clefs (documents joints) ; ceux-ci ont pour but de fédérer un maximum de chercheurs ou d'équipes de chercheurs à partir des thématiques et orientations proposées.

La structure fédérative n'ayant été dotée de crédits que pour l'année 2011, le calendrier des travaux est circonscrit à une année. **Les crédits dont dispose la structure fédérative pour cette première année ne permettent de financer que des dépenses collectives liées à l'exécution et à la valorisation des projets retenus.**

Les projets proposés pour 2011 pourront être prolongés après évaluation et en fonction des dotations à venir. Un nouvel appel à contributions sera lancé pour l'année suivante avec pour objectif de faire entrer dans les thèmes de l'OSOI, ceux dont les projets n'auraient pas été retenus pour cette première phase.

O.S.O.I

Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

II. Critères pour l'élaboration des contributions présentées à la structure fédérative

La pertinence des projets avec les thématiques « Océan Indien » est essentielle, ils doivent correspondre à l'un des 3 axes de l'OSOI (« Territoires & Mobilités », « Réseaux & Pouvoirs », « Risques & développement ») (document joint). Pour ces trois axes, les thèmes ont été précisés par des orientations et des mots clefs (document joint).

A. <u>L'équipe :</u>

- Les projets sont présentés par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs.
- L'équipe qui présente un projet est aussi internationale, intégrant chercheurs français et étrangers. La collaboration de chercheurs des universités de la zone Océan indien est encouragée.

B. <u>Le Projet :</u>

Le descriptif de chaque projet doit être argumenté (6 pages minimum), il indiquera l'adéquation du projet avec la (les) thématique (s) présente des laboratoires.

Le descriptif inclura une bibliographie scientifique : une bibliographie générale correspondant aux projets et une bibliographie plus spécifiquement centrée sur l'océan Indien correspondants aux travaux déjà menés par les membres de l'équipe. Ce descriptif détaillera les collaborations nationales ou internationales envisagées

- **La composition de l'équipe** doit être détaillée dans le descriptif : nombre de disciplines, de chercheurs impliqués, de laboratoires, de jeunes chercheurs, de doctorants.
- **La formation des chercheurs** fait partie du descriptif : les thèses en cours rattachées au projet (nom des doctorants, avancement, titre de la thèse, directeur de thèse). On mentionnera également les thèses envisagées à partir du projet. (éventuellement les travaux du Travail d'Etude et de Recherche en M2).

C. <u>Échéancier et résultats attendus :</u>

- **Durée du projet** : Réalisation en une année, prolongation possible en fonction des résultats.
- **Résultats** : Les premiers résultats sont attendus en fin de première année et se traduisent par des séminaires ou journées recherche, des colloques, des publications soumises à publication (nom de la revue, composition du comité de lecture). Les travaux (compte rendu de recherche, articles en cours de soumission…) seront mis en ligne sur le site de l'OSOI sur avis du Comité Scientifique de la fédération. Les publications retenues dans les revues, ouvrages etc. seront mises en ligne sur le site de l'OSOI (après validation de l'éditeur responsable) ou mises en lien.

D. Calendrier de travail de la fédération (prévisionnel)

- Diffusion de l'appel à contribution : début février 2011
- Clôture des réponses à l'appel à contributions : vendredi 11 mars 2011
- Examen des projets par le Comité de pilotage de l'O.S.O.I. : mi-mars 2011
- Notification et mise à disposition des crédits : fin mars 2011
- Fin de la consommation des crédits pour l'année 1 : 30 novembre 2011

O.S.O.I

Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

III. Orientations retenues pour l'appel à contributions 2011

Orientations pour l'axe 1 : Territoires et Mobilités

L'axe « Territoires et Mobilités » de l'OSOI propose aux collègues des SHS d'élaborer deux contributions formulées comme suit :

- 1. Le premier appel à contribution, « Territoires et Mobilités N°1 », s'intitule :

« Dynamique des échanges, transferts culturels, patrimoines »

Les échanges d'idées et d'idéologies, concernent les arts et les populations. La diffusion des messages, les voyages, l'importation de modèles artistiques, institutionnels, éducatifs, économiques, religieux, participent de la mobilité des esprits. Les historiens des cultures de l'Océan Indien dans une approche comparatiste, les géographes, s'intéressent aux problématiques liées aux territoires et aux mobilités. On privilégiera l'observation des processus de mobilité, des transferts de patrimoines matériels et immatériels, des mutations culturelles, leurs effets dans le temps sur pays de la zone O. I. Ceci implique l'étude des mouvements de population internationaux (immigration/émigration), ou nationaux (populations déplacées ; des exodes/conquêtes de territoires, des conflits ethniques ; des contacts de cultures des systèmes éducatifs…).

Mots clefs

- *Dynamique des échanges,*
- *Origines, mémoires, héritages*
- *Diaspora, Migrations (des hommes, des cultures, des langues ..), communautés, communautés imaginées*
- *Identités, Identités de classes, de genres, de « races »*
- *Patrimoines matériels et immatériels (coloniaux, sociaux, linguistiques, artistiques, religieux, culturel)*
- *Anthropologie des sociétés OI*
- *Patrimoine juridique*
- *Acculturation juridique : circulation des systèmes et modèles de droit, perspective anthropologique (relation droits et cultures de l'océan Indien)*
- *Anthropologie des sociétés OI*
- *Mobilités urbaines, mobilités sociales (éducation, formation)*
- *Tourisme, sport transfrontière, droit du sport international*
-

- 2. Le second appel à contributions, « Territoires et Mobilités N°2 », s'intitule :

« Représentations de l'Océan Indien : Textes et auteurs » :

L'exotisme, l'idéologie coloniale, les (re)territorialisations, les indépendances, la postcolonialité, les expressions artistiques, discursives, littéraires et culturelles au sens large qui deviennent autant de reconfigurations du concept de territoire. On privilégiera les thèmes suivants : le dépaysement, le déracinement, l'identité (y compris les identités de classe, de genre, de « race »), les processus de créolisation, le cosmopolitisme, l'image du migrant dans la littérature et les arts (cinéma, peinture, musique, théâtre) des pays d'accueil, la créativité artistique, la réception des œuvres et les influences

croisées, les communautés d'artistes à l'étranger, les transferts artistiques et culturels… L'impact du déracinement sur la vie et l'œuvre d'artistes, de romanciers, penseurs du 18ème au 21ème siècles fait partie de ce champ épistémologique, de même que les reconfigurations et les adaptations formelles, discursives, linguistiques.

L'expérience du dépaysement et de l'habiter, qu'elle soit passagère (voyage) ou prolongée (exil, esclavage), volontaire (missions religieuses, études, recherches, ou forcée (colonisation), est celle de la confrontation à d'autres cultures (inter-culturalité) et produit la nécessité du dialogue, de la traduction voire du conflit.

Mots clefs

- *Textes de la diaspora et du dépaysement*
- *Textes ethnographiques de l'ère coloniale et traditions orales*
- *Littératures coloniales, littératures postcoloniales, poétiques vernaculaires*
- *Formes, genres, voix subalternes, résistances et négociations*
- *Canons littéraires et déconstruction*
- *Fictions et imaginaire de l'océan Indien*
- *Processus de créolisation littéraire et culturelle*
- *Réécritures, traductions, circulations des textes, intertextualités*
- *Genres et textes*
- *Récritures des mythes fondateurs,*
- *Récits de voyages*

Orientations pour l'axe 2 : Risques et développement

Les contributions relatives à l'axe **« Risques et développement »** devront, d'une manière ou d'une autre, s'insérer dans l'une des thématiques suivantes :

« 1 - Risques et biodiversité outre-mer ».

La biodiversité outre-mer, notion hybride scientifico-juridique, est aujourd'hui objet de patrimonialisation. Sa saisie par le droit procède d'une approche fonctionnelle à des fins de préservation et de gestion durable. En effet, le droit conceptualise la biodiversité dans sa triple signification : variabilité génétique des espèces, relations d'équilibre biologique entre espèces, interdépendances entre les écosystèmes. Ce triptyque inscrit le droit de la biodiversité dans une stratégie internationale de développement durable : Disparitions de chaînons alimentaires liées à la surexploitation des ressources, marchandisation du vivant (brevetabilité), appauvrissement des pharmacopées, Bio-piraterie, dissémination d'OGM, forte pression foncière, tourisme de masse, ou encore la gestion des risques sanitaires telle l'épidémie de Chikungunya à la croisée du droit et de la médecine. Emerge ainsi un véritable statut juridique flexible de la biodiversité dont la substance et la portée restent à définir par une méthode scientifique et un champ pluridisciplinaire.

Mots clefs
Diversité biologique. Appropriation et patrimonialisation. Flexibilité du statut juridique. Gestion rationnelle des ressources.

« 2 - Mesurer le développement humain »

L'objet du projet est de compléter l'IDH (Indice de Développement Humain) en construisant de nouveaux indicateurs adaptés aux petits espaces insulaires (PEI) et susceptibles de prendre en compte la dimension *environnementale* d'une part, *sociale* d'autre part.

En s'appuyant sur les notions de vulnérabilité économique et de soutenabilité environnementale, l'on cherche ainsi à construire un indicateur de *développement humain soutenable* qui puisse rendre compte de la non-soutenabilité éventuelle des trajectoires de développement en cours.

Concernant la dimension sociale, l'on adoptera la démarche d'Amartya Sen sur la mesure du progrès en termes de « capabilité », c'est-à-dire de liberté et de capacité effective de chacun à accomplir un certain nombre d'actes importants de la vie. Une analyse comparative entre pays de l'Océan Indien en termes de capabilités apportera indéniablement une vision plus réaliste du développement humain, par le biais notamment de mesures d'autres dimensions sociales en liens avec les spécificités locales telles que l'illettrisme, la délinquance ou la toxicomanie.

Mots clefs
Indicateurs de développement. Insularité. Soutenabilité. Inégalités. Risques environnementaux. Risques sociaux.

« 3 - Crise économique et développement du droit »

Initiée par la crise des subprimes, la crise financière est devenue une crise économique et sociétaire**. Outre les fonds débloqués pour faire face à cette crise, certaines solutions peuvent être trouvées grâce aux perspectives offertes par le droit. La crise permet de faire évoluer le droit tandis que le droit** démontre sa capacité à être une matière essentielle face à celle-ci.

Ce projet, à la thématique évolutive, a pour objectif à travers le prisme de la crise actuelle de *dresser un état des lieux de nos sociétés* en mettant en lumière le *développement* du droit face à celle-ci et de *produire des connaissances nouvelles* sur les *risques* de déséquilibre de ces sociétés en utilisant le droit comme outil de prévention. Ce thème donne lieu à des problématiques pluridisciplinaires et offre ainsi des regards croisés.

Mots clefs
Droit et patrimoine. Gestion des crises. Préventions et responsabilités. Droits humains à l'épreuve de l'économie. Mutations du droit.

« 4 - La coopération et le développement durable »

Ce projet vise à analyser la dynamique de développement des pays bordiers de l'Océan indien, et plus particulièrement ceux de la COI, qui ont fait ou feront le choix de la coopération (avec l'Inde comme opportunité) pour relever le défi du développement durable.

L'impérative nécessité de tenir compte de la contrainte environnementale fait aujourd'hui l'unanimité malgré l'échec relatif du dernier sommet sur le climat de Copenhague. Pour les pays bordiers de l'Océan indien, l'urgence est d'autant plus grande qu'ils sont, pour la plupart, peu ou pas pourvus de ressources en énergies fossiles et sont, de ce fait, encore plus dépendants énergétiquement des aléas du marché. Conjuguée aux besoins en énergie indispensable pour rattraper leur retard de développement, cette situation leur fait obligation, davantage encore que les pays développés, de trouver des sources d'énergie disponibles et renouvelables. Compte tenu des moyens à mettre en œuvre, une coopération régionale sur le plan scientifique, technologique et économique paraît indispensable. Cette démarche a d'ailleurs déjà été amorcée à La Réunion. Dans ce contexte, l'étude de l'impact de la coopération régionale sur la dynamique de développement des pays bordiers de l'Océan indien est clairement pertinente.

Mots clefs
Dynamiques de développement. Coopération régionale. Dépendance énergétique.

5. Outre ces quatre programmes, qui ont déjà fait l'objet d'investigations préliminaires, d'autres pistes de réflexion émergent et peuvent faire l'objet de projets :

5.1 Gouvernance et développement : il s'agit de caractériser les modèles de développement des pays de l'océan Indien avec pour objectif d'étudier la relation de long terme entre bonne gouvernance et développement.

5.2 Risques et frontières (migrations ; aspects juridiques : conflits familiaux internationaux, internationalisation du droit pénal, acquisition de la nationalité française …).

5.3 Les risques sanitaires : Les crises sanitaires récentes ont révélé la vulnérabilité des espaces insulaires de plus en plus soumis au flux des populations et nous interroge sur la capacité de nos sociétés à réagir aux risques collectifs dans le domaine sanitaire.

Orientations pour l'axe 3 : Pouvoirs et réseaux

Sur l'axe 3 **« Pouvoirs et Réseaux »,** la Fédération OSOI engage un premier programme de recherches intitulé « **Actualités des pouvoirs politiques dans l'océan Indien occidental »** portant sur les pouvoirs politiques dans l'espace de la C.O.I. Il a vocation à fédérer des chercheurs de l'océan Indien sur ces questions.

Tous les observateurs le remarquent, la documentation universitaire, les bilans annuels (Etat des lieux, Dessous des cartes, Atlas politiques…) sur l'actualité de l'océan Indien occidental sont bien peu approfondis (au mieux quelques paragraphes). L'OSOI doit s'impliquer sur ce terrain et acquérir sur ces champs une expertise internationale. L'OSOI publiera tous les deux ans un état des actualités politiques.

Dans un premier temps, le programme proposé entend parvenir sur la période (2011-2012) à un tableau précis de l'actualité des pouvoirs politiques.

Deux thématiques composent ce premier programme

1. **Pouvoirs et la vie politique**.

   Dans le temps d'une histoire immédiate (2008-2012), plusieurs consultations ont été (ou vont être) organisées. Chaque île de la COI a renouvelé (ou aura à renouveler) ces pouvoirs politiques (exécutifs, législatifs…) sur cette période.
   Objectif : Analyser de manières détaillées l'état des forces (partis/personnel politique) et des expressions politiques (discours/programmes) qui ont caractérisé les scrutins dans chaque territoire.

2. **Pouvoirs, Institutions, Constitutions**.

   L'actuelle situation des îles de l'océan Indien occidental souligne l'omniprésence des débats et des refondations constitutionnels dans les territoires de la COI.
   Objectif : Analyser les éléments juridiques (textes constitutionnels/évolutions institutionnelles/referendum..) qui ont été au cœur des confrontations politiques sur les premières années du XXIème siècle.

Ce programme « Actualités des pouvoirs politiques dans l'océan Indien occidental », mené en partenariat avec des chercheurs de la COI doit se concrétiser par :

- Un séminaire (« Pouvoirs politiques dans l'océan Indien occidental ») associant des correspondants venus de chaque territoire.
- Une publication (2012)

- Une mise en ligne des études, analyses et présentations qui devront être actualisées avec les correspondants.